

**PIERRE-ALAIN SAVARY** Il crée une fondation pour l'enfance brisée

# «UNE DES PLUS GRANDES INJUSTICES DE NOTRE PAYS»

HISTOIRE  
DU JOUR

**GENÈVE** Arraché à sa mère à l'âge de 3 ans, il a connu le destin tragique des orphelins placés dans des institutions, en Suisse. Aujourd'hui médecin, il se bat pour ses camarades qui s'en sont moins bien sortis que lui

Sébastien Jost

«Rien n'est pire, pour une victime, que sa souffrance ne soit pas reconnue.» Pierre-Alain Savary est bien décidé à se battre. Pas pour lui. Mais pour les dizaines de milliers d'enfants orphelins ou issus de familles «anormales», placés dans des institutions jusque dans les années 1960. Il travaille actuellement sans relâche à la création de la Fondation suisse pour l'orphelin, et il recherche des sponsors.

Pierre-Alain Savary a vécu le même enfer que tous ces gosses. Mais, aujourd'hui médecin, pianiste et chanteur lyrique, il dit «s'en être bien sorti».

Ce qui est loin d'être le cas de tous ses camarades, vivant souvent dans la précarité. Agé de 49 ans, l'homme s'apprête à présenter une conférence sur le sujet devant le Parlement.

Arraché à sa mère à l'âge de 3 ans, Pierre-Alain Savary est placé dans un orphelinat fribourgeois.

«Là-bas, notre seule préoccupation était de savoir comment faire pour survivre, explique-t-il. Nous étions affamés et frigorifiés. Et nous subissions les pires maltraitements physiques.» Projeté contre la porte d'un ascenseur à l'âge de 4 ans, il se fait arracher la peau de la main. «Il aura fallu trente-trois points de suture, relève le médecin. Nous avons aussi droit à des coups de fouet, des humiliations par la nudité, et des immersions dans la



**ARRACHÉ** Pierre-Alain a été placé dans cet orphelinat fribourgeois à 3 ans.



Photos Christian Bonzon

**MORBIDITÉ** «Les enfants placés dans des institutions souffrent 15 à 20 fois plus de maladies mentales et physiques que la population normale», estime le médecin.

gyne passionné». Aujourd'hui, ses objectifs sont clairs: que ces orphelins bénéficient du statut de victime, qu'ils reçoivent des excuses publiques, et un dédommagement.

Pour que soit réparée «une des plus grandes injustices qu'ait commis et connu notre pays». Craignant qu'une démarche auprès des cantons soit inefficace, Pierre-Alain Savary souhaite que «Berne soit à l'origine du dédommagement, comme cela a été le cas avec les enfants jenisch.» Une vision partagée par le conseiller national Didier Berberat (PS/NE). «Il faut intervenir au niveau fédéral, explique le socialiste. Les cantons sont responsables de ce qui s'est

passé, mais il est préférable que la Confédération prenne les choses en main.» Estimant au départ que

**«Nous avons droit à des coups de fouet, des humiliations par la nudité, et des immersions dans la baignoire»**

seul un travail de mémoire était nécessaire, le député a changé d'avis. «Beaucoup de ces gens qui se sont fait voler leur enfance souffrent de problèmes sociaux et économiques. Il faut qu'ils jouissent d'une indemnisation. Un fonds, par exemple.»

*Pierre-Alain Savary dédicace son livre aujourd'hui, de 10 h à 13 h, au café Vaudois à Lausanne*

 SITE INTERNET

[www.monhistoire.ch](http://www.monhistoire.ch)